

TARIFS HT
Applicable au 1er octobre 2017

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	8,13	0,0865			
6	9,03	0,0836	10,65	0,0862	0,0711
9	9,93	0,0827	12,36	0,0855	0,0704
12	13,59	0,0821	14,07	0,0867	0,0716
15	15,18	0,0823	15,78	0,0867	0,0716
18	16,77	0,0822	17,49	0,0865	0,0714
24	32,91	0,0763	20,91	0,0872	0,0721
30	39,33	0,0763	24,33	0,0873	0,0722
36	45,75	0,0767	27,75	0,0875	0,0724

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie. Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes à appliquer sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).

TARIF TTC

Applicable au 1er août 2018

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh) H. Pleines H. Creuses	
3	9,67	0,1423			
6	10,96	0,1388	13,02	0,1419	0,1238
9	12,26	0,1377	15,33	0,1411	0,1230
12	16,46	0,1370	17,65	0,1425	0,1244
15	18,48	0,1372	19,97	0,1425	0,1244
18	20,50	0,1371	22,29	0,1423	0,1242
24	38,21	0,1300	26,92	0,1431	0,1250
30	45,67	0,1300	31,56	0,1432	0,1251
36	53,13	0,1305	36,19	0,1435	0,1254

Les prix mentionnés s'entendent toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie.
Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes appliquées sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).